

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021.**

Sous la présidence de monsieur le Maire Pierre DUPERCHY.

Présents 12 : ALLARD Brigitte , CHAPELLET Chantal , DUPERCHY Pierre,
DUPORT Virginie, EXCOFFON Marie-Françoise, LALLEMENT Etienne,
MAURIZI Nuncia, MONTFALCON Régis, PARADIS Sophie,
ROUCH Patrick, ROULAND Patrick , VANNEUVILLE William .

Excusés 3 : CAUTERMAN Catherine , pouvoir donné à Mme ALLARD Brigitte .
RAGNI Emilie.
FLUTTAZ Lucile.

Ouverture de séance à 20 heures 08 avec secrétaire de séance Mr VANNEUVILLE

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 Novembre 2021.

12 voix pour et 1 abstention (Mme CAUTERMAN)

Décision modificative N° 03.

Une D.M. est nécessaire pour le règlement de factures non prévues:
les radiateurs de l' école primaire commandés par l' ancienne municipalité
et facturés avec beaucoup de retard,
les études faites au Tailieu concernant le glissement de terrain,
frais d' électricité imprévus,
frais de personnel de cantine en plus

12 000 euros en fonctionnement et 4 000 euros en investissement.
Ces dépenses supplémentaires seront financées grâce aux crédits
" dépenses imprévues " prévus au BP

Adopté à l' unanimité.

Etudes obligatoires dans le cadre de la révision du PLU.

Zonage et gestion des eaux pluviales, devis de 18 825 euros par
Nicot Ingénieur Conseil.
Demande de subvention à venir auprès de l' agence de l' eau.

Etude des risques (glissement de terrains, inondation,...)
Estimation d' un montant de 7000 à 7500 euros HT.
Autorisation pour demande de subvention.

Adopté à l' unanimité.

Convention avec le CDG 73.

Accord pour le renouvellement la convention avec le CDG 73 concernant la
couverture complémentaire avec salaire maintenu au-delà des 3 mois
d'arrêt maladie.

Participation de la Mairie de 20 euros/mois par agent adhérent.

Contrat de paie à façon reconduit pour un an,
coût actuel : 10 euros par mois par fiche de paie mensuelle.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Accord pour la pose des 2 abris-bus fournis par La Région. Des travaux de terrassement sont nécessaires , devis de 6000 euros de J. Noiray.
En attente de la convention pour occupation du terrain du Département.
Autorisation pour demande de subvention auprès du Département.

Toujours sans réponse de la Préfecture concernant la limitation de la RD 921 à 12 tonnes dans la traversée de la commune,
Une lettre de relance sera envoyée .

Colis des aînés, les aînés seront invités à retirer leur colis en mairie le Mercredi 22 Décembre de 10h à 12h et de 14h à 17 h.
Pour les personnes ne pouvant se déplacer la livraison se fera le Jeudi 23 et le Vendredi 24

Concernant la lettre du président de la CCLA sur l'activité acrobranche, une réponse sera faite mais en prenant le temps de bien étudier la valeur et le bien fondé de ce courrier.

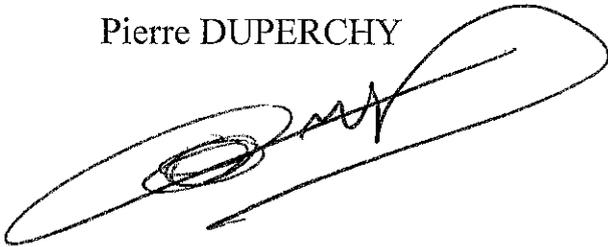
Fin de contrat de Scarlett THOINET qui nous quitte à la fin du mois, le recrutement est en cours pour la remplacer.

St Alban Info n° 5 à préparer pour distribution en début d'année.

Fin de la séance à 21 heures 45

Le Maire

Pierre DUPERCHY



Le Secrétaire de séance

William VANNEUVILLE

